



DÉBATS DU SÉNAT

1^{re} SESSION • 41^e LÉGISLATURE • VOLUME 148 • NUMÉRO 127

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

Le financement accordé à l'éducation
dans les réserves

Question de

l'honorable Claudette Tardif

Le jeudi 6 décembre 2012

LE SÉNAT

Le jeudi 6 décembre 2012

[Traduction]

LES AFFAIRES AUTOCHTONES ET LE DÉVELOPPEMENT DU NORD

LE FINANCEMENT ACCORDÉ À L'ÉDUCATION DANS LES RÉSERVES

L'honorable Claudette Tardif (leader adjoint de l'opposition) : En Alberta, environ 9 000 élèves fréquentent des écoles situées dans les réserves. Le financement est de 4 000 \$ par élève dans les écoles des réserves, mais de 7 000 \$ par élève dans les écoles provinciales. Il existe donc un écart de 3 000 \$. Si, par exemple, l'argent consacré à la promotion du Plan d'action économique du Canada servait plutôt à combler cet écart, tous les élèves de l'Alberta pourraient profiter d'un financement égal, qu'ils fréquentent une école située dans une réserve ou à l'extérieur. Comment le gouvernement peut-il justifier cet écart injuste? Quand le gouvernement conservateur rectifiera-t-il ces inégalités? Tous les élèves du Canada devraient recevoir une éducation de qualité.

L'honorable Marjory LeBreton (leader du gouvernement) : J'ai aussi déclaré hier — mais je suppose que personne n'écoutait, sinon on ne me poserait pas la même question aujourd'hui —, que les

transferts aux provinces au titre de l'éducation avaient augmenté de 25 p. 100.

Je doute que quiconque soit d'avis que le gouvernement ne devrait pas communiquer avec les Canadiens pour les informer des programmes et des initiatives qui ont de l'importance pour eux. Je pense par exemple à la crise du virus H1N1, il y a quelques années. Je pense aussi aux programmes qui visent à informer les Canadiens de ce grave problème qu'est la maltraitance des aînés, ou aux programmes d'apprentis conçus pour favoriser la formation et le recyclage professionnels. Ce sont toutes des initiatives importantes, que le gouvernement fait connaître aux Canadiens en utilisant son budget de publicité.

• (1420)

Il convient de répéter, honorables sénateurs, que chaque ministère — et le ministère des Affaires autochtones, le ministère de la Santé, le ministère de la Défense nationale et le ministère du Patrimoine canadien ne sont pas des moindres — reçoit des sommes tirées du budget afin de mettre en œuvre ses programmes. Si l'on comparait les dépenses des ministères et qu'on disait : « Eh bien, si vous n'aviez pas dépensé cet argent dans ce programme-là, nous aurions pu donc l'utiliser pour tel autre programme », on serait ici jusqu'à la fin des temps.